

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2021

L'an 2021 et le 25 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Guignonville, sous la présidence de Jean-Louis BRISSON, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Louis BRISSON, Maire, Monsieur Guy ALEGRE, Monsieur Jean-Philippe BEAUVALLET, Madame Corinne BLANCHARD, Madame Annie BOUVARD, Monsieur Benoît FRANCE, Monsieur Alain LOISEAU, Madame Christine MIGUEL, Madame Virginie PEIGNÉ, Madame Marie-Claude PIGNOL, Madame Carole SANTERRE, Monsieur Alexandre QUINOT, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) :

Monsieur Patrick ARNAULT, Monsieur Christophe LEJEUNE

Excusé(s) avant donné procuration :

Madame Marinette CHAINTREAU a donné pouvoir à Madame Carole SANTERRE

A été nommé(e) secrétaire : Madame Carole SANTERRE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 12
- Pouvoirs : 1

Date de la convocation : 21/06/2021

Date d'affichage : 22/06/2021

Actes rendu exécutoire

dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers : 01/07/2021

et publication ou notification : 01/07/2021

Après avoir fait l'appel individuel des membres du conseil municipal, Monsieur Jean-Louis BRISSON, maire, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h30.

Ordre du jour :

- Etudes de devis (caméras, diagnostic de structure du bâtiment l'Espérance, bureau d'étude chaufferie bois Greneville en Beauce, chaufferie bois Guignonville)
- Questions diverses

2021-32 - Acquisition de caméras

A la suite du dernier conseil municipal, le maire propose des devis pour l'acquisition de caméras afin de lutter contre les décharges sauvages et autres dépôts illicites d'ordures dans les bois,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, **ACCEPTE** l'acquisition de caméras auprès de l'entreprise **MAUPU**, pour un montant de **307,92 € HT**, soit **369,50 € TTC**.

A l'unanimité (pour : 13/ contre : 0 / abstention : 0)

2021-33 - Diagnostic de structure - bâtiment Espérance

Le Maire explique la nécessité de réaliser un diagnostic de la structure du bâtiment l'Espérance avant d'entreprendre les travaux de réhabilitation,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL**,
ACCEPTE de faire réaliser le diagnostic de la structure du bâtiment l'Espérance par l'entreprise **BIBTP**, pour un montant de **9 950 € HT**, soit **11 940 € TTC**.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

2021-34 - Choix du bureau d'étude chaufferie Greneville

Le Maire indique qu'il serait nécessaire de réaliser une étude de faisabilité pour changer le mode de chauffage dans les différents bâtiments de la commune de Greneville en Beauce (école, mairie),

Vu les devis présentés et débattus,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL**,
ACCEPTE de faire réaliser l'étude de faisabilité par l'entreprise **COMBIOSOL**, pour un montant de **3 500 € HT**, soit **4 200 € TTC**.

SOLLICITE auprès l'ADEME une subvention dans le cadre de la transition écologique.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

Questions diverses

Chaufferie Guignonville

Le Maire explique qu'il n'a reçu qu'un seul devis pour l'acquisition d'une chaufferie à Guignonville. Il soumettra, par conséquent, ce projet ultérieurement lors d'un prochain conseil municipal.

Projet de travaux Cristal Union

Le Maire indique que des travaux vont être réalisés afin d'installer une tuyauterie enterrée pour le transfert d'eau entre les bassins de stockage des deux sites de Toury et de Pithiviers le Vieil. Les chemins seront remis en état pendant 2 ans.

Fleurs

Monsieur LOISEAU explique qu'il a fait part de son mécontentement au fournisseur des fleurs. En effet, certaines fleurs ont été livrées en mauvais état. Le fournisseur a adressé un avoir à la commune en dédommagement.

Bus scolaire

Madame PEIGNÉ annonce que quatre enfants domiciliés à Onville prendront le bus scolaire pour aller au collège à la rentrée prochaine. Elle souhaiterait que l'arrêt de bus d'Onville soit réouvert. Le Maire répond qu'un courrier sera adressé à la Région.

Jeux pour enfants

Plusieurs élus indiquent que le siège de la balançoire de la place des marronniers est abimé. Il serait nécessaire de le changer.

Vitesse

Plusieurs élus font de nouveau état de la vitesse excessive rue de Châtillon. Plusieurs pistes sont envisagées : abaisser la vitesse à 30km/h ? Créer un céder le passage ?

Il est nécessaire d'aménager ce carrefour dangereux.

La séance est levée à 22h15

Ont signé les membres présents,



Le Maire,

Jean-Louis BRISSON